

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 7

Qui ont pris part à la délibération : 8

Le quinze septembre deux mille vingt-six, à 20 heures, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Christo-en-Jarez, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur FAYOLLE Pascal.

Date de convocation : 07/09/2026

Étaient présents : Pascal FAYOLLE, Patricia POULAT, Rosalie BAZIN, Jean-Luc PITAVALL, Jean-Paul BONY, Béatrice DEVIGNE, Cécile BONY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Maxime BOUGET, Anne VORON, Grégory PAUL, Béatrice BONCHE, Odile CEBULSKI, Jean-Paul CIZERON

Pouvoir : Grégory PAUL à Patricia POULAT

Secrétaire de séance : Patricia POULAT

OBJET : Décision modificative n°1

Le Président du Conseil d'Administration présente les modifications qu'il convient d'apporter au budget 2026 afin de d'inclure la reprise d'excédent d'investissement sur la section de fonctionnement mais aussi de supprimer les écritures d'ordre liées aux frais d'étude non nécessaire.

Il propose les modifications suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés		87 281,96 €
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre sections		87 281,96 €
D 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	1 808,00 €	
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	1 808,00 €	
R 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	1 808,00 €	
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales	1 808,00 €	
R 777 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult		87 281,96 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre sections		87 281,96 €

Après avoir délibéré à l'unanimité, les membres du CCAS émettent un avis favorable à cette décision modificative.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A Saint-Christo-en-Jarez, le 16 septembre 2026

Le Président du C.C.A.S.,
Pascal FAYOLLE

CCAS
de
Saint Christo en Jarez

La secrétaire de séance
Patricia POULAT

